

PIDH dissertation

Par **antonobel**, le **18/03/2012** à **20:45**

Bonsoir,

Petite question de "Protection internationale des droits de l'Homme".

J'ai ce sujet à faire "L'Etat peut-il se défaire de ses obligations en matière de droits de l'Homme à raison d'autres engagements internationaux?".

Je compte m'intéresser tout d'abord à l'exclusion du principe de réciprocité puis aux réserves.

Qu'en pensez vous?

Bonne soirée!